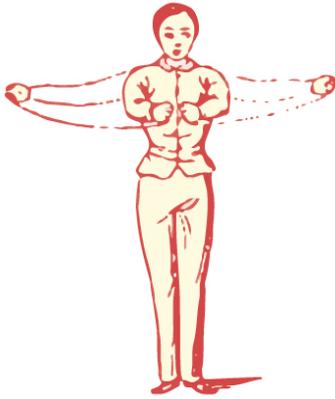


Lacan sens dessus dessous Spécial première journée du CERA



Parce que la bataille pour l'abord clinique de l'autisme est au cœur même d'un combat beaucoup plus large : celui pour la clinique psychanalytique dans nos institutions et pour la psychanalyse en général, « Lacan sens dessus dessous » se veut à la hauteur de l'enjeu et vous propose une interview à plusieurs voix, à plusieurs citations, vers la première journée du CERA¹ ! Christiane Alberti, Frédéric Bourlez, Marie Brémond, Laurent Dupont, Michel Grollier, Bruno de Halleux, Dominique Holvoet, Jean-Robert Rabanel, Jean-Pierre Rouillon, Daniel Roy, Yves-Claude Stavy ont tous accepté avec enthousiasme de choisir une citation de Lacan concernant l'autisme.

Myriam Chérel — Dominique Holvoet, vous avez choisi pour nous une indication très clinique de Lacan : « Mais ce que je demande [...], c'est oui ou non, si un enfant qui se bouche les oreilles, on nous le dit, à quoi ? à quelque chose en train de se parler, n'est pas déjà dans le postverbal, puisque du verbe il se protège². »

Dominique Holvoet — Cette phrase illustre d'emblée l'effort de Lacan d'inscrire le sujet autiste par ce dont il pâtit, comme chacun. Car ce qui nous fait humain c'est que le réel de notre existence pâtisse du signifiant. Et c'est en partant de cet irréductible que nous parvenons à nous introduire dans la défense autistique du petit d'homme et à nous apercevoir que nous aussi nous étions autiste à son espace-langage. C'est ce dont témoignent des parents dans le lien avec le nourrisson à risque d'autisme : de s'éprouver transparent dans le lien à cet enfant dont le regard n'est pas en quête de mots. C'est l'enjeu pour cette première journée du CERA que d'introduire la parentalité comme prise autant que le psychanalyste avec le sujet dit-autiste dans ceci que *lalangue* est une affaire commune.

Christiane Alberti — Ce que dit Dominique me touche beaucoup, car il me semble que c'est le point à partir duquel nous pouvons nous avancer pour un dire qui vaille dans le champ social : qu'avons-nous à avancer sur l'autisme à partir de la psychanalyse ?

M. C. — Sans doute la citation que vous avez choisi Christiane, extraite de la « Conférence à Genève sur le symptôme », y répond pour une part : « Ils n'arrivent pas à entendre ce que vous avez à leur dire en tant que vous vous en occupez³. »

C. A. — L'expérience de la parole est unique dans notre abord de la question. Et c'est à la fonction de la parole qu'il est porté atteinte, pas seulement dans le champ clinique mais aussi dans le champ de l'éducation et dans le lien social. Il y a lieu de dire que cet abord de l'autisme a ceci de spécifique qu'il se fonde sur l'essence de l'humain : la parole. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas aussi faire une place à la critique et à la dénonciation des pratiques abominables normatives que l'on veut imposer à tous. Le CERA en reçoit de nombreux témoignages, notamment à partir de l'expérience des parents. Il y a là une campagne d'opinion à mener en termes de ce que nous avons à porter dans le débat public.

¹ Centre d'Étude et de Recherche sur l'Autisme (cause-autisme.fr)

² Lacan J., « Allocution sur les psychoses de l'enfant », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 367.

³ Lacan J., « Conférence à Genève sur le symptôme », texte établi par J.-A. Miller, *La Cause du désir*, n° 95, avril 2017, p. 17.

Alexandre Stevens — C'est dans la mesure où on leur veut quelque chose qu'ils n'entendent pas, parce que l'autisme est justement hors Autre – c'est-à-dire que l'Autre n'est pas constitué dans le symbolique – et que, quand nous nous en occupons, nous sommes bien vite un autre trop réel qui envahit. Il s'agit donc d'arriver à tisser un lien avec ces sujets sans s'en occuper.

Marie Brémont — En effet, cette citation est celle qui retentit le plus dans ma pratique parce qu'elle bouleverse, décale puis oriente une position d'abord difficilement détachable d'idéaux éducatifs de soin, de dévouement, d'intentionnalité. Cette position peut aller jusqu'à vouloir rééduquer le dit « handicap ». Une fois départis – ce qui n'est pas une mince affaire – de cette jouissance de devoir s'en occuper, s'occuper de ce qu'on aurait à leur dire, s'occuper de leur dire, alors l'accompagnement peut prendre une autre voie qui est celle de se laisser surprendre par ce qui échappe à notre « conception du monde ».

M. C. — Laurent Dupont, vous avez aussi choisi cet extrait de la « Conférence à Genève sur le symptôme » en insistant sur ce dit de Lacan : « Que vous souleviez la question qu'il y ait des êtres qui n'entendent rien est suggestif certes, mais difficile à imaginer⁴. »

Laurent Dupont — J'extrai ce moment car il me semble que Lacan élimine d'un revers de manche la question phénoménologique. Ce que nous observons n'est pas la réalité du sujet. Et je le raccroche avec ce qui me semble central dans notre approche aujourd'hui : l'autisme n'est pas une pathologie, mais une manière d'être, une réponse du réel et ceci est commun à tous les *parlêtres*.

Michel Grollier — Avec un certain humour, Lacan coupe court à cette idée de l'impossible communication. À partir de là, il peut insister sur la nécessité de leur dire quelque chose, à ces sujets !

M. C. — Alors justement, Daniel Roy, vous reprenez ce « quelque chose à leur dire » en relevant le passage complet du dialogue de Lacan avec le Dr Cramer, et vous insistez sur la fin : « C'est bien justement ce qui fait que nous ne les entendons pas. *C'est qu'ils ne vous entendent pas*. Mais enfin, il y a sûrement quelque chose à leur dire⁵. »

Daniel Roy — L'enfant autiste a beaucoup de difficultés à donner son consentement à l'initiative de l'autre, il ne passe pas par les malentendus de la demande. Ces canaux-là sont fermés. Pourquoi ? Si nous partons de la perspective du « soin », nous ne pouvons pas le savoir. En effet, si nous nous occupons de lui, nous sommes occupés par lui, et notre corps, notre présence, sont orientés par sa présence. Alors les canaux de la demande se transforment en lanceurs de projectiles dangereux – les signifiants –, et en outils de prédation, cherchant à prendre possession des objets de son corps : le son de notre voix, le trajet de notre regard, mais aussi la main qui s'avance, et toute intention d'offre ou d'échange deviennent des menaces *réelles*. *Ce que nous avons à leur dire en tant que nous nous en occupons* se transforme inmanquablement en ce que Lacan appelle « ce qu'il y a de plus originel dans la parole », à savoir l'impératif, le commandement, porteur d'une volonté obscure de jouissance. Tout ce qui vient de nous, *en tant que nous occupons de lui*, subira ce même traitement ; la moindre de nos intentions ne pourra ainsi être « entendue », ne pourra être admise. Si nous restons à cette place, tout ce qui constitue pour lui « un effort de réplique » à la menace que nous représentons ne pourra être enregistré par nous que dans une clinique du refus, du

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, souligné par l'auteur [NDLR].

déficit, du handicap. Pour avoir chance « d'entendre ce qu'il nous dit », il nous faut donc nous déplacer pour inventer avec le sujet autiste une autre clinique, une clinique fondée sur le malentendu radical. Une clinique ouverte à la moindre écholalie ou stéréotypie qui est déjà une première invention. Voilà « ce que nous avons à lui dire ».

Jean-Robert Rabanel — Il y a un enseignement de Lacan concernant l'autisme qui se marque par une certaine constance pour faire de l'autiste un sujet à la parole, inclus dans le langage, même si cette parole se réduit à son trognon, même si le langage se réduit à un langage dont nous n'avons pas le code. Plus encore, non seulement l'autiste est un sujet de la parole mais il convient d'engager le dialogue : *il y a quelque chose à leur dire*. Quel est le statut de ce dire ? Dans l'ouvrage collectif *L'Avenir de l'autisme*, Serge Cottet interroge la spécificité de la pratique du dialogue avec l'autiste comme pratique hors sens : « nous sommes dans l'évidence du hors-sens et non de l'interprétation ⁶ ». Quel dire, quelle parole de l'analyste peuvent-être entendus par l'autiste ? Dans quelles conditions – non directement adressés, chantonnés, en langue étrangère, hors sens – parler avec le sujet autiste à partir de ses inventions ? Un dire débarrassé de toute jouissance. La prise en charge des sujets accueillis à Nonette est un accompagnement par la parole, sans objectif particulier, qui cerne ce que nous appellerons « la vie dans la parole ». Il ne s'agit pas de la vie selon les appareils de la science, mais de la vie à travers le médium de notre pratique qu'est la parole, que celle-ci s'applique dans ou hors langage. En partant de cette position, nous pensons pouvoir dire ce qu'il ressort d'une expérience qui se réfère au discours analytique.

M. C. — Quelles incidences dans votre clinique ?

J.-R. R. — Depuis que j'ai commencé à assurer la fonction de responsable thérapeutique au CTR de Nonette en 1973, mon intérêt s'est porté sur le début précoce et ces petits riens que le sujet présente et qui permettent d'entrer en contact avec lui dans un échange singulier. Au fil de l'expérience, j'ai été surpris par les capacités d'invention et de création de ces sujets qui ont pu trouver un style de vie les mettant à distance de ce qui les envahit et les ravage. Il s'agit d'établir les conditions de la conversation avec les sujets autistes, et en particulier d'en rabattre sur l'idéal de notre pratique. Être assez souple pour que ces sujets nous rencontrent. « Faire moins bien qu'eux. » C'est le préalable pour apprendre la langue de l'autiste. Parler avec lui à partir de ses inventions permet d'engager le dialogue.

L'expérience a mis en évidence la notion de « S₁ tout seul » comme socle commun pour une pratique hors sens de la parole, pour une culture festive, pour les productions artistiques des autistes. L'essentiel tient aux rencontres qui se déroulent, hors signification, hors sens. L'échange consiste tout entier dans la rencontre elle-même, son installation et sa suspension. Ceci confère à l'échange une allure d'un « semblant de conversation ». C'est là un mode de défense du sujet autiste. La contingence des rencontres fait coupure à défaut de symbolisation. Les résultats d'un tel traitement se traduisent par un mieux-vivre des patients dans le lien social et par des progrès dans la parole.

M. C. — Ce défaut de symbolisation dont vous parlez fait écho avec la citation choisie par Bruno de Halleux, un passage de Lacan à propos du dit des sujets quand quelque chose est en défaut : « le dit schizophrène se spécifie d'être pris sans le secours d'aucun discours établi ⁷ ».

Bruno de Halleux — C'est une phrase qui décrit avec justesse notre clinique quotidienne : quand le langage n'organise pas le discours pour un sujet autiste, chacun de ses organes peut

⁶ Cottet S., « Rebond », *L'Avenir de l'autisme*, s / dir. Judith Miller, Paris, Navarin, 2010, p. 108-109.

⁷ Lacan J., « L'étourdit », *Autres écrits*, op. cit., p. 474.

faire problème. Ce qui laisse le sujet autiste dans le langage mais hors discours. Il y faut pour les intervenants un sacré travail sur « l'instance de la lettre ».

Yves-Claude Stavy — Et de même que dans l'extrait de Lacan que j'ai choisi, ce même recours au « dit » (autiste, schizophrène) est un énoncé de Lacan qui introduit un écart avec l'amour des classes diagnostiques classiques, si chères au clinicien : d'une certaine manière, le singulier de celui qu'on dit autiste objecte plus que jamais à la classe, et dénuce l'enjeu de faire signe à l'Un qui s'itère... en tant qu'il n'est pas lié à l'Autre : afin de donner chance – où du moins, de ne pas empêcher l'enjeu d'une invention symptomatique « à compte d'auteur ».

M. C. — Votre citation, Yves-Claude, est : « Tout ce que j'ai dit l'impliquait. Il s'agit de savoir pourquoi il y a quelque chose chez l'autiste, ou chez celui qu'on appelle schizophrène, qui se gèle, si on peut dire. Mais vous ne pouvez dire qu'il ne parle pas. Que vous ayez de la peine à entendre, à donner sa portée à ce qu'ils disent, n'empêche pas que ce sont des personnages finalement plutôt verbeux ⁸. »

Y.-C. S. — Lacan, ici, interroge quelque chose qui fait pâlir la foi dans la structure (y compris celle que supposent les classes cliniques), convoquant chacun de nous à se faire partenaire d'une marque traumatique transclinique hors sens, hors discours, sans loi, « intransportable d'un cas à un autre cas du même type ».

Frédéric Bourlez — Cette citation de Lacan est une indication précieuse pour la pratique clinique auprès des autistes : savoir regarder les yeux fermés et écouter avec un silence intérieur et extérieur. Comme l'a dit Éric Laurent, il s'agit de pouvoir considérer des opérations autour des objets, des écrans, etc., comme des possibilités de « communication » hors sens, hors-les-normes ⁹.

M. C. — Nous allons terminer ce tour des références lacaniennes quant à l'autisme avec la citation choisie par Jean-Pierre Rouillon : « N'est-ce pas de ce qu'il faille y répondre que nous entrevoyons maintenant pourquoi sans doute Freud s'est senti devoir réintroduire notre mesure dans l'éthique, par la jouissance ? Et n'est-ce pas tenter d'en agir avec vous comme avec ceux dont c'est la loi dès lors, que de vous quitter sur la question : quelle joie trouvons-nous dans ce qui fait notre travail ? ¹⁰ »

Jean-Pierre Rouillon — Lacan nomme de façon paradoxale ce qui surgit de la rencontre avec ces parlêtres lorsqu'on se déleste du sens pour les entendre. On peut alors trouver les voies d'un dialogue à partir de leurs créations au fil de *lalangue*. Ce qui nous touche dans cette expérience inouïe, la joie que nous y trouvons, c'est celle qui nous permet aussi de rencontrer les parents et de soutenir, avec eux, leurs enfants dans leurs singularités face aux normalisations de tous bords.

M. C. — Quelles sont, Jean-Pierre, vos ambitions pour le CERA ? Qu'attendre de ce Centre d'Étude et de Recherche sur l'Autisme ?

J.-P. R. — Qu'il redonne à chaque praticien qui s'oriente de la singularité la force de se faire entendre, qu'il redonne à chaque parent la force de faire entendre la singularité de leur enfant,

⁸ Lacan J., « Conférence à Genève sur le symptôme », *op. cit.*, p. 17.

⁹ Cf. *Affinity therapy. Nouvelles recherches sur l'autisme*, s / dir. Myriam Perrin Chérel, Rennes, PUR, 2016.

¹⁰ Lacan J., « Allocution sur les psychoses de l'enfant », *op. cit.*, p. 369.

et qu'il restitue la place de l'éthique dans notre système de soin et d'éducation constituent à mon avis l'enjeu majeur du CERA.

Y.-C. S. — L'enjeu pour nous relève à mon sens de la série des témoignages : parvenir (ou ne pas parvenir), avec des mots simples, à faire passer quelque chose : non pas seulement les inventions dont rendent compte ceux qu'on dit autistes ; mais en quoi et dans quelle mesure ces inventions, produites « à compte d'auteur », résonnent (ou ne résonnent pas), *pour l'auteur lui-même*, avec l'incurable auquel il a affaire, en tant qu'intransposable à un autre cas du même type.

J.-R. R. — Il est vrai qu'en matière d'autisme, nul ne peut prétendre détenir la vérité. La « bonne attitude » serait de respecter les abords différents. Des parents d'autistes font entendre leurs propres convictions s'agissant de l'éducation de leurs enfants, et c'est leur droit le plus strict. Il n'est nullement question de contester cette liberté, mais au contraire de faire respecter ce bien le plus précieux de nos démocraties en s'opposant à toute tentative hégémonique de la part de méthodes de forçage qui, de manière mensongère, veulent imposer une robotisation des conduites de manière générale et de celles des autistes en particulier – j'allais dire, pour commencer ! Ces tentatives se présentent, le plus souvent, comme des réponses à la psychanalyse qui aurait culpabilisé les mères en les rendant responsables de l'autisme. S'il est vrai que certains tenants de la psychanalyse ont soutenu une telle position culpabilisante, il nous faut rappeler d'urgence l'orientation de la psychanalyse vraie, qui est, en premier lieu, de soumission à la vérité du sujet. Ces attaques qui visent la psychanalyse ont au moins le mérite d'indiquer dans quel camp ceux-ci situent la psychanalyse, dans celui des amis de la liberté. Pour la psychanalyse, l'autisme n'est pas une maladie, mais une position subjective, et relève de l'éthique, d'un choix qui est « une insondable décision de l'être », comme le dit Lacan.

« De quoi parlons-nous quand nous disons autisme ? » Nous parlons, à l'époque de l'Autre qui n'existe pas, d'un phénomène social à l'échelon mondial. Il ne s'agit pas d'un débat clinique ou thérapeutique mais bien d'une question politique. Il s'agit d'une conversation avec différentes parties concernées : les autistes, les parents d'autistes, les professionnels et les ministères de tutelles. Ce phénomène social comporte une attaque en règle contre la psychanalyse menée depuis l'amendement Accoyer jusqu'aux différents plans autisme, en passant par l'amendement, le plus récent, celui de Daniel Fasquelle au Sénat, qui ne visait rien de moins qu'à interdire la psychanalyse ! Nous avons réussi à contrer cette attaque. Il est important de faire le point au sujet de l'autisme pour notre propre compte. C'est ce qui fait tout l'intérêt des moments d'échange et de la première Journée du CERA.

F. B. — J'ai la joie d'aider Mariana Alba de Luna à monter une exposition d'art *outsider* à la Maison de la Chimie pour la première et ô combien importante journée du CERA. Elle s'intitulera « L'art du silence », sur le conseil de Christiane Alberti et en partenariat avec La Main à l'oreille et de nombreuses institutions de soins. Dans la bataille de l'autisme au XXI^e siècle, il ne faut pas oublier l'art, les artistes comme partenaires de créativité avec les dits autistes, inépuisable source de plaisirs partagés, renouvelant tant l'abord de l'autisme que les artistes eux-mêmes dans leur pratique.